

L'animation pédagogique

Questions et convictions

Il y aura bientôt vingt ans, faisaient leur apparition, dans divers pays étrangers avec lesquels le gouvernement français entretient des relations culturelles, des professeurs français qui, portant les titres d'orientateurs¹, de conseillers et d'assistants pédagogiques, avaient pour mission d'apporter, dans le cadre des accords culturels conclus, une contribution pédagogique à l'enseignement du français dans le pays d'accueil.

Dans les années soixante. En fait, c'est dans les années soixante-dix² qu'une « action pédagogique » des Services français à l'étranger allait connaître un très large développement, avec une extension aux pays avec lesquels la France entretient des relations culturelles qualifiées de « traditionnelles », c'est-à-dire de longue pratique. Il y a vingt ans, il y a dix ans... Années de mûrissement.

L'âge de raison

Il était bien naturel, alors, que l'idée vint à certains d'aborder cette petite fille – qui n'était plus

1. Le mot a rapidement fait naufrage (hors de France du moins).

2. En janvier 1969, une circulaire de la Direction générale des Relations culturelles scientifiques et techniques du ministère français des Affaires étrangères définissait « l'action à mener par les postes dans le domaine pédagogique ». En juillet-août de la même année, avait lieu à Aix-en-Provence, le premier « stage de formation d'animateurs pédagogiques ».

celle de Noël de l'année dernière – et de la faire causer un peu d'elle-même. On disait d'elle, en effet, du bien... et du mal. Qu'avait-elle à dire ?

Donner la parole... telle était l'idée première, inspiratrice de ce numéro semi-spécial de la Revue. A ceux dont on parle publiquement et qui ne s'expriment qu'en privé. Les entendre, les écouter peut-être... Mais également et par là même, analyser, évaluer, interroger les choses. Chercher à cerner les contours du travail accompli, en mettre au jour les intentions et les motivations, dessiner le sens.

Quoi de plus naturel, au bout de vingt ou dix ans, que de dresser un bilan ? Et quoi de plus fructueux, pour soi-même comme pour autrui, que de tenter de formuler les volontés et les désirs qui guident le travail de tous les jours ?

Miroir, dis-moi...

Une telle pensée, toutefois – à ce qu'il apparut – n'allait pas nécessairement de soi. Le discours public sur l'action pédagogique est un discours bégayant. On ne saurait toucher au sujet en toute ingénuité. Parler de « l'action pédagogique », en effet, c'est parler de l'action culturelle en général et le matin des mises et remises en cause se lève à peine.

Mais si parfois la gêne (inquiétude ou pudeur) a fait hésiter ou a retenu la plume, ils ont été

L'animation pédagogique

nombreux, ceux qui ont accepté de s'arrêter un instant et, d'un crayon pressé ou appliqué, de raconter le quotidien... avec leurs convictions et leurs interrogations. On chercherait en vain dans leur discours des préoccupations de « Belle à son miroir ». Car ils n'ont guère le temps de se contempler, ces collègues. Mais ils s'interrogent sur leur ouvrage, cependant, et s'étonnent quelquefois qu'on leur donne la parole, souhaitant que celle-ci soit parole échangée et parole d'échange, qui ne s'évanouisse pas aux corridors des voix perdues.

On apprécie l'initiative de cette « radioscopie » : peut-être obtiendra-t-on cette image de l'ensemble qui permet de situer sa position et de mieux comprendre sa fonction. Connaître ce qui se fait ailleurs pour comparer, évaluer et réfléchir sur les finalités. « Bonne initiative »... « intéressante », qui suscite l'espoir de « voir s'instaurer des contacts réguliers entre services, la création d'une sorte de banque permanente d'échange d'idées et de productions, qui pourrait bien faire l'objet d'une rubrique particulière dans la Revue ».

Mais, comme rendu prudent par l'expérience, on attend aussi « les résultats », disant parfois son scepticisme sur ces initiatives « idéalistes » et « technocratiques ».

Moroses, les animateurs pédagogiques ? Le doute, à tout le moins, a attaqué les certitudes d'hier.

Mais quand Pierre BANDON s'interroge sur la formation continuée des professeurs de français, c'est moins un aveu de découragement qu'une mise en garde contre l'illusion ou la tentation béatificatoire à laquelle toute action « pédagogique » court le risque de succomber. Conscient des pièges et des mirages qu'il convient d'éviter sur la piste du « français fonctionnel », François BALTZER témoigne des convictions qui peuvent animer une « recherche » soucieuse de fidélité aux apprenants et non pas aux modèles. Ces mêmes attitudes d'attention portée à l'*Ici et Maintenant* de la pédagogie, de laïcisation des outils didactiques se retrouvent dans les descriptifs simples et tranquilles que François WEISS, Loïck PENHOAT et Kostia SAKOW, ainsi qu'Yves CONTASSOT, font des tâches dont ils rendent compte. « Service » enfin, tel serait le sésame, celui grâce auquel Daniel PARFAIT ouvre la

porte d'un Centre de Documentation et d'Information.

Doute ? Abandon, plutôt, des certitudes sans faille et des raideurs. Le militantisme de naguère a vécu.

Le poids des mots

Pesanteur des modèles. Pesanteur aussi des mots qui emprisonnent les choses. L'avenir de l'action pédagogique n'est assurément pas lié à celui des « Bureaux Pédagogiques », des « Conseillers » et des « Assistants ». Encore quelques années, peut-être, et on fermerait ? On a déjà fermé pour ouvrir autre chose ou ailleurs. Mais s'il convient de lutter contre une manière de cléricalisation de l'action pédagogique (comme aussi contre un langage qui puise abondamment dans la langue militaire), il conviendrait également de permettre et d'encourager de nouvelles formules de travail, de collaboration, d'échange³. Mais une « valse des étiquettes » serait vaine, si elle n'était pas clair vouloir de « donner un sens plus pur aux mots de la tribu ». Service, coopération, partenaire, échange, « ce sont les mots de tous les jours »... que nous ne (re)connaissons pas.

Apprendre à dire, ce serait peut-être, ici aussi, apprendre à faire.

Jean-Marie GAUTHEROT

3. « Dialogue des Cultures », dit l'Association des Universités Partiellement ou Entièrement de Langue Française (AUPELF).